



District de la Loire de Football

2, rue de l'Artisanat

42270 Saint Priest en Jarez

Tél : 04 77 92 28 70

district@loire.fff.fr

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 9 novembre 2023 au District de la Loire

Présents : Thierry DELOLME - Michel BARSOTTI - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD – Fabrice BERTHON - Charles BOULOGNE - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - Marc MORETON - Sylvie ODIN-JONNARD - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.

Soit 20 membres présents.

Absents excusés : Francis VIDRY - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Alain CABERLON - Serge FOURNY - Claudette JEANPIERRE - Henri OLAGNIER - Didier ROTA.

Soit 8 membres absents excusés.

Assistent à la réunion :

Jean-Louis COIA (directeur administratif) – Gérard LAJOIE (commission d'éthique) – Ludovic PUIER (Commission Technique).

- Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 7 septembre 2023

Il est approuvé à l'unanimité.

Avant que ne débute la réunion, un moment de recueillement est proposé en hommage à notre collègue René GRAND, brutalement disparu.

Les nouvelles sont plus rassurantes pour Momo BOUGUERRA qui doit faire preuve de patience.

Une pensée également pour Mounir ARIFI, du secteur arbitral, qui a des soucis de santé.

- Les infos du président

Les activités annexes prennent petit à petit leur essor, à l'image du « Futnet » avec le club de Génillac en compétition nationale.

Avec 266 000 licenciés, dont environ 30 000 dans la Loire, les effectifs de la Ligue Aura progressent et elle devrait battre son record de licenciés, avec une augmentation dans tous les districts.

Pour l'AG Financière qui sera encore en présentiel, l'expert-comptable fera sa présentation habituelle et les tables de validation sont prêtes.

Jean-Marc ALLEGRE fait le point sur la recherche de nouveaux locaux pour la Délégation du Roannais : rien de satisfaisant pour l'instant et on continue de chercher.

- Le point sur le Pôle réglementaire

Thierry DELOLME rappelle les faits survenus depuis le mois d'août, puis lors du Comité de Direction du mois de septembre, suite au refus de Marc MORETON de valider la mise à jour des règlements de la compétition U18F Inter-districts, et de se présenter à la convocation du Bureau. Lors d'une réunion des membres de la Commission des Règlements, ceux-ci ont indiqué leur souhait de démissionner et ont rendu leurs clés. Enfin, le Bureau du District avait décidé de retirer sa délégation à M. MORETON.

Ce dernier désirant alors prendre la parole pour évoquer sa version des faits qui lui sont reprochés, et a notamment reconnu qu'il avait refusé de participer à l'entrevue que lui avait soumise le Bureau. Enfin, refusant d'entendre la réponse du président, il a quitté la réunion du Comité de Direction...

Après la lecture de la décision du Bureau, Yvonne ARGAUD, au nom de la Commission Féminine, a fait part des difficultés causées par ce blocage de la situation, « mais aujourd'hui, le problème est réglé et les textes sont parus ».

Le président DELOLME demande alors au CD de valider la mise à l'écart de Marc MORETON et confirme la position de démissionnaires des membres de la Commission des Règlements, du fait de leur absence à 3 réunions consécutives du lundi. En revanche, Claudette JEANPIERRE et Marc MORETON restent membres du Comité de Direction du District.

Fabrice BERTHON, puis Charles BOULOGNE prennent la parole pour regretter cette situation à une époque où il est difficile de trouver des bénévoles et qui, selon eux, privera le District de l'expertise de M. MORETON.



District de la Loire de Football

2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Le vote, à bulletin secret, valide la décision du Bureau, avec 12 voix favorables, 6 contre et 1 abstention. Le président qui précise regretter également la situation, remercie le CD de sa confiance. Il remercie Didier ROTA, responsable de la Commission des Règlements sur le secteur roannais, d'assurer l'intérim, avant la reconstitution d'une nouvelle commission stéphanoise.

A cet effet, Dominique GANDIN, actuellement instructeur et membre de la Commission d'Appel, est coopté pour prendre la tête du « Pôle Réglementaire », ainsi que François RIOUFREY et Philippe GUILLOT pour la Commission des Règlements.

Autre nomination, celle de Michel FAURE à la Commission d'Appel, et le retour salué de Bernard BROUSSET qui reprendra la responsabilité du « Pôle Compétition », ce qui soulagera Michel BARSOTTI qui conserve bien sûr la gestion du « Pôle Sportif ».

Toutes ces nominations sont validées à l'unanimité par le CD.

Du côté de la Commission Féminine, Chantal DEGOULANGE nous confirme malheureusement ses ennuis de santé, mais elle souhaite cependant finir la saison. Le Comité de Direction s'engage à l'aider dans sa démarche, en lui assurant notamment des solutions pour ses trajets entre son domicile et le District.

- L'évolution du fonctionnement du secrétariat

Comment, à ce sujet, ne pas d'abord saluer le départ à la retraite de Frédéric BOUTEILLE, notre directeur administratif pendant 25 ans, en le remerciant pour son investissement, ses compétences et son efficacité. Actuellement en congés, l'idée d'un « pot de départ » est une évidence, mais il semblerait que l'intéressé n'y tienne pas et nous ne pouvons que respecter sa décision...

L'heure est donc venue à la redéfinition d'un poste avec des tâches nouvelles, liées à l'évolution du système informatique et des prérogatives fédérales. Jean-Louis COIA, notre nouveau Directeur Administratif, en assurera l'organisation mais aura besoin d'être épaulé.

Paul BRIDEAU, le secrétaire général, demande qu'une fiche de poste soit clairement élaborée et qu'une réunion soit organisée avec tous les responsables de commissions, en particulier pour tenter d'améliorer le fonctionnement et le contenu de nos procès-verbaux hebdomadaires.

- Le changement de prestataire pour les payes

En l'absence de son adjoint, Martin BOUCHET, qui avait lancé l'idée, le trésorier général, J.M. ALLEGRE fait le point sur ce secteur peu satisfaisant. Le service actuel, sans remettre en cause la bonne volonté du prestataire, est un peu léger et occasionne trop de rectificatifs à posteriori... La proposition est de faire appel à la société qui est déjà l'expert-comptable du District, pour l'établissement des payes. Les frais encourus ne sont guère plus élevés, mais avec la garantie d'une meilleure gestion et une diminution des écritures comptables.

Le lancement de cette mutation au 1^{er} janvier 2024 est validé par le CD.

- Les médailles du District

C'est un dossier un peu délaissé par les instances, mais aussi par les clubs... Et pourtant, c'est une belle occasion de mettre en valeur les personnes méritantes de notre football.

C. BOULOGNE propose de récompenser les présidents de club, en place depuis suffisamment de temps, et M. BARSOTTI pense même ne pas avoir à se contenter des présidents.

Marie-Pierre FOLLEAS précise que 17 propositions sont parvenues au District dont 10 qui remplissent les conditions requises.

Gérard LAJOIE rappelle qu'en tant que responsable de l'association des présidents, il avait déjà effectué la démarche auprès des clubs et qu'il était prêt à se réinvestir. A suivre...

- Questions diverses

Suite aux divers mouvements vécus au sein du District, il apparaît opportun de remettre à jour la liste des délégués de secteur. Lorsqu'il n'y a pas de délégué figurant sur la feuille de match, Habib TOUNSI, au nom de la Commission de Discipline, demande à qui s'adresser pour établir un dossier : la question sera posée aux services compétents de la Ligue.

M.P. FOLLEAS demande où en est la confection d'un livret pour savoir poser des réserves... Mais, pour l'instant, la Commission des Règlements a jugé la démarche inutile... Avec l'arrivée de D.GANDIN à la tête du « Pôle Réglementaire », le sujet peut être réétudié...



District de la Loire de Football

2, rue de l'Artisanat

42270 Saint Priest en Jarez

Tél : 04 77 92 28 70

district@loire.fff.fr

Sylvie ODIN JONNARD, la responsable de la Commission de Discipline du Roannais, fait part de quelques lacunes dans le document distribué aux clubs sur le nouveau barème disciplinaire : il y avait effectivement une erreur d'impression qui a été rectifiée.

Les ballons de Futsal reçus en dotation seront distribués dans le milieu scolaire.

Michel TEIL signale avec plaisir que, dans le cadre de la coupe inter-districts des U15, la Loire disputera la finale contre le Rhône.

Le Secrétaire de séance,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME